

Gestion des ports. La méfiance des plaisanciers

le 03 février 2019



L'arrivée du syndicat mixte dans la gestion de la plaisance rend perplexe les plaisanciers qui redoutent, notamment, de perdre en qualité de services. Lors des échanges devant une salle pleine à craquer, le syndicat mixte a tout fait pour rassurer les plaisanciers. Reste à savoir s'ils ont été convaincus.

Samedi, l'assemblée générale des usagers du port de plaisance (AUPPC) a majoritairement tourné autour de la gestion (actuelle ou future) de la plaisance par le syndicat mixte. Avec des inquiétudes, largement exprimées par les plaisanciers.

La grande salle du Pôle nautique était pleine pour cette assemblée générale. Présentés par le président, Jean-Paul Le Gallo, les différents bilans ont été votés et les actions menées en 2018 seront reconduites en 2019. Outre l'adjoint aux ports, Bruno Quillivic, et le directeur du port de plaisance, Arnaud Ricard, l'AUPPC avait invité le Syndicat mixte pêche plaisance de Cornouaille qui gère depuis le 1er janvier le ponton de la Porte au vin, dans l'arrière-port. Nicole Ziegler, vice-présidente du syndicat mixte et Xavier Rasseneur, directeur de la plaisance, étaient présents. Les plaisanciers de la Porte au vin souhaitent savoir à quelle sauce ils vont être mangés concernant les tarifs et les services. Les deux représentants du syndicat, un peu crispés au départ tant ils devaient se sentir sur la sellette, ont voulu rassurer des plaisanciers souvent prompts à monter à l'abordage. Plus largement, les plaisanciers ont aussi clairement dit leur méfiance vis-à-vis d'un syndicat jugé « usine à gaz et interlocuteur éloigné », résumait l'un d'entre eux.

Plaisance : la Ville ne bouge pas pour l'instant

Depuis des années et par concession, la Ville gère la plaisance : avant-port, ponton de la Porte au vin et partiellement l'anse de Kersaux. Au plus tard le 1er janvier 2026, elle devra rendre cette concession au syndicat mixte qui gèrera la plaisance. La Ville peut toutefois anticiper et donner la gestion au syndicat avant cette date butoir. Le syndicat mixte aurait aimé reprendre cette gestion de la plaisance dès le 1er janvier 2020. La Ville n'a pas souhaité le faire « estimant que la politique plaisance du syndicat n'était pas encore suffisamment claire », a détaillé Bruno Quillivic.

« Hold-up du ponton de la Porte au vin »